



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maladies rares

Question écrite n° 49616

Texte de la question

Mme Catherine Vautrin attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'inadéquation de la prise en charge des adolescents de 16-18 ans pour leur rééducation motrice, notamment dans les cas d'ataxie de Friedreich, maladie neurologique qui entraîne une atrophie des muscles. En effet, ces jeunes ont le plus souvent un corps d'adulte et l'absence de structure adaptée implique leur prise en charge par des services de pédiatrie dont les équipements ne sont pas adaptés à la morphologie de ces patients. Elle souhaiterait savoir quelles réponses pourraient être apportées à ces patients et leurs familles afin de leur garantir d'accéder à une rééducation adaptée.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Vautrin](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49616

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2014](#), page 1169

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)